

PROTECTORAT MAROC

... 1912-1956

Les archives de l'administration française au Maroc sous le régime du protectorat, établi par le traité signé à Fès le 30 mars 1912, ont été renvoyées en France au moment du transfert de souveraineté en 1956.

Les archives mises en caisses à Rabat (papiers des anciens postes diplomatiques et consulaires du Maroc) et les archives militaires des régions furent concentrées au camp de la Médiouna en 1956, d'où elles furent rapatriées par les militaires qui les entreposèrent au Service historique de l'Armée faute de place au Quai d'Orsay. Après un séjour à Vincennes où les militaires gardèrent ce qui relevait de leur compétence – une partie des archives du cabinet militaire et des régions militaires –, ce premier lot fut versé au ministère des Affaires étrangères en 1960.

Un second lot de documents, contenant les archives des administrations du protectorat laissées à l'ambassade pour l'expédition des affaires courantes, fut rapatrié directement de l'ambassade en 1961.

Entreposées quelques années au Quai d'Orsay, les 9 000 liasses ainsi réunies furent transportées au dépôt de Nantes en 1970-1971. Archives dites de souveraineté – produites par les services politiques du protectorat –, elles ne représentent pas la totalité des archives de la présence française. Ont été laissés aux administrations marocaines les papiers des directions « techniques » (Travaux publics, Production industrielle, Agriculture, Instruction publique, Commerce, Travail, Santé publique, Justice, Colonisation, Biens Habous, Eaux et Forêts, Mines, Séquestres austro-allemands, Législation, Finances...).

Les différentes séries sont heureusement conservées suivant les articulations de l'administration française au Maroc :

- 1) Services centraux de la résidence générale : cabinets civil, militaire et diplomatique, cabinet du délégué à la résidence générale, secrétariat général du protectorat, direction des Affaires indigènes, direction des Affaires chérifiennes, direction de l'Intérieur.
- 2) Régions civiles ou militaires : Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Agadir.

Un inventaire peu détaillé a été dressé pour chacune de ces séries lors des opérations de tris et éliminations. Chaque liasse a reçu un numéro dans sa série et fait l'objet d'une brève analyse permettant d'en identifier le contenu.

Le dernier volet du rapatriement concerne le fonds photographique, parvenu à Nantes en janvier 2005 après un séjour au Quai d'Orsay. Ce fonds d'une richesse exceptionnelle illustre, à travers environ 130 000 photographies, toute la vie marocaine sous protectorat.

SERVICES CENTRAUX DU PROTECTORAT

Collection des télégrammes de la résidence générale

- 160 cartons, 1912-1956.
Répertoire numérique, Claudine Bonnard, CADN, avril 2005, dactyl.

Cabinet civil

- 595 liasses, 1917-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 14) ; classement alphabétique des dossiers.

Les dossiers thématiques de cette série portent sur la période 1947-1956 ; seuls les chronos de la correspondance remontent à 1917.

Cabinet diplomatique

- 1107 liasses, 1912-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 2).
- 14 tablettes contenant environ 142 registres d'enregistrement du courrier (arrivée et départ), 1910-1940.
Non inventorié.

Cabinet militaire

- 120 liasses, 1910-1940 environ.
 - 84 cartons du cabinet militaire proprement dit, 1910-1935.
 - Dossiers du Bureau naval, 1917-1934.
 - Dossiers de la Section des services de santé et d'assistance publique.En cours de reclassement.

Cabinet du délégué à la résidence générale

- 270 liasses, 1923-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 5).

Secrétariat général du protectorat

- 393 liasses, 1913-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 9).

Direction des Affaires indigènes

- 388 cartons numérotés de 99 à 386, 1907-1939.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 8).

Direction des Affaires chérifiennes

- 336 liasses, 1912-1956.

Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 4).

Direction de l'Intérieur

Héritière des attributions de la direction des Affaires politiques (DAP), la direction de l'Intérieur (1946-1956) regroupe sous son nom, outre ses propres archives, celles de la DAP (1936-1946) ainsi que quelques séries de documents qui remontent à la direction des Affaires indigènes (1917-1936).

- 969 liasses, 1912-1956
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 3).
- *Les anciens cartons n° 797-814 de la série Direction de l'Intérieur ont été reclassés et sont devenus :*
 - Questions juives : 51 volumes en 13 cartons, 1920-1956.
Répertoire numérique détaillé, Pascal Even et Annie-France Renaudin, conservateurs du patrimoine, février 1991, non paginé, dactyl.
Cette
 - Dossiers nominatifs : 229 cartons, env. 1920-1956.
Répertoire numérique, Damien Heurtebise, conservateur du patrimoine.
Cette série accessible depuis peu renferme la collection des dossiers nominatifs sur des personnalités marquantes du protectorat, aussi bien européennes que marocaines, et notamment sur les activistes nationalistes ; série constituée à l'origine par la direction des Affaires indigènes et nourrie sans discontinuité jusqu'à la fin du protectorat
 - Bulletins de renseignements : 132 cartons, 1936-1956.
Répertoire numérique, Claudine Bonnard, CADN, janvier 2005.
 - Fiches et notices de tribus : ... cartons numérotés de 387 à 474 dans la série Direction des Affaires indigènes, env. 1915-1956.
En cours de classement.
 - Mémoires de stages des contrôleurs civils stagiaires et des élèves de l'Ecole nationale d'administration : 197 volumes en 14 cartons, 1924-1954.
Répertoire numérique, 2002 (inventaire n° 20).

Direction de l'Instruction publique

- Service de l'enseignement musulman : 99 liasses, 1908-1953.
Etat de versement (inventaire n° 7).

Commandement général du Nord

- 90 cartons cotés de 0 à 89 dans la série Direction des Affaires indigènes, 1908-1924.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 8).

Service du personnel

- Dossiers nominatifs : 16 cartons, 1915-1956.
Répertoire numérique, Mathilde Jaworski, juillet 1989, 12 p., dactyl.
Base de données informatisée.

SERVICES TERRITORIAUX DU PROTECTORAT

Région d'Oujda

- 329 liasses, 1907-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 11).

Région de Rabat

- 338 liasses, 1909-1956 environ.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 12).
- 9 cartons numérotés de 90 à 98 dans la série Direction des Affaires indigènes, 1912-1920.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 8).

Région de Fès

- 115 liasses, 1920-1957.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 13).
- Territoire de Fès : 8 cartons numérotés de 2 à 23 dans la série « Bureaux territoriaux », 1913-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 10).
- Délégation aux affaires urbaines de Fès : 95 cartons numérotés de 1 à 110 dans la série « Bureaux territoriaux », 1938-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 10).

Région de Meknès

- 322 liasses, 1911-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 15).
- Bureau de Khenifra : 3 cartons numérotés de 24 à 26 dans la série « Bureaux territoriaux ».
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 10).
- Territoire de Meknès, poste d'El Hajeb : 7 cartons numérotés de 12 à 18 dans la série « Territoire d'Agadir », 1936-1955.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 15).

Territoire d'Ouezzane

- 14 cartons
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 15).

Territoire d'Agadir

- 11 cartons, 1934-1953.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 15).

Région de Casablanca

- 1422 liasses, 1907-1957.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 17).

Cette série en cours de reclassement contient la correspondance des troupes d'occupation à partir de l'entrée des Français au Maroc en 1907.

- Contrôle civil de Casablanca : 19 cartons, 1907-1965.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 19).

A l'exception de quelques documents relatifs à des réclamations allemandes après la Première Guerre mondiale et de documents à réintégrer dans le fonds du consulat général de France à Casablanca, l'essentiel de ce fonds date des années 1950.

Région de Marrakech

- 981 liasses, 1912-1956.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 18).
- Cercle de Ouarzazate, annexe de Taliouine : 4 cartons, 1932-1955.
Etat de versement partiellement corrigé au CADN (inventaire n° 10).

FONDS ICONOGRAPHIQUE

Un premier inventaire du fonds iconographique Maroc a été rédigé en août 1995, sous la direction de Bruno Ricard, conservateur du patrimoine. Aujourd'hui périmé en raison du rapatriement complet du fonds et de la numérisation des photographies, il est en cours de refonte.

Période 1912-1941

- Série A : collection de la Résidence générale en format 13 x 18 cm, 1929-1939 : 2154 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série K : collection de la Résidence générale en format 18 x 24 cm, 1929-1939 : 998 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série E : ancien fonds du cabinet civil, 1917-1918 : 191 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série I : ancien fonds de la direction de la Sécurité, 1916-1937 : 57 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série N : ancien fonds de la direction de l'Urbanisme, 1908-1913 : 10 photographies
Série inventoriée et numérisée.
- Plaques de verre, série géographique : environ 1920-1935.
Série non inventoriée (classement par ville).
- Plaques de verre, série thématique : environ 1920-1935.
Série non inventoriée (classement par ville et par événement).
- Plaques de verre, série numérique : environ 1920-1960.
Série non inventoriée.

- Plaques de verre, vues stéréoscopiques : environ 1912-1920.
Série non inventoriée.

Période 1941-1956

- Série C : albums photographiques du Service de presse de la Résidence générale, s.d. : 260 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série H : « Fichier » du Service de presse de la Résidence générale, 1941-1956 : 443 photographies
Série inventoriée, Bruno Ricard (dir.), conservateur du patrimoine, août 1995.

Reproductions et acquisitions extraordinaires

- Série B : reproductions de documents sur le Maroc parus dans l'*Illustration*, 1894-1932 : 304 photographies
Série inventoriée, Bruno Ricard (dir.), conservateur du patrimoine, août 1995.
- Série D : photographies d'estampes, de toiles et objets d'art : 129 photographies
Série inventoriée, Bruno Ricard (dir.), conservateur du patrimoine, août 1995.
- Albums verts : photographies d'estampes, de dessins et de photographies anciennes par la bibliothèque de la Résidence générale : 1844 photographies
Inventaire manuscrit succinct.
- Série F : collection Chelles (bibliothèque générale), 1910-1939 : 101 photographies.
Série inventoriée et numérisée.
- Série L : collection Mazières, 1913-1918 : 4 photographies
Série inventoriée et numérisée.
- Série M : « ancien Casablanca », 1913-1925 : 30 photographies
Série inventoriée et numérisée.
- Série J : cartes postales et albums : 367 photographies.
Série inventoriée, Bruno Ricard (dir.), conservateur du patrimoine, août 1995.

Fonds d'origine privée

- Fonds Jacques Belin, photographe semi-officiel de la résidence générale : environ 100 000 photographies et négatifs, 1940-1961.
Série chronologique, numérotée mais non inventoriée.
- Fonds Lucien Vogel (monuments avant restauration) : environ 50 photographies et plaques de verre, 1917-1919.
Série non inventoriée.
- Collection Gandini (1 AE 108) : environ 4000 cartes postales.
Série non inventoriée.

TANGER (Comité de contrôle de la zone internationale)

- Voir, sous la rubrique « Archives des postes », le fonds Tanger (Comité de contrôle de la zone internationale).

¹ Les dossiers postérieurs à 1945 sont conservés à la direction des Archives, à Paris.

² Les Archives nationales, section des Cartes et Plans, conservent un complément pour les postes suivants : Addis-Abeba (légation), Ankara (ambassade), Athènes (Ecole française et Institut supérieur d'études françaises), Belgrade (légation), Berlin (ambassade), Ottawa (légation), Panama (consulat), Rome (Académie de France et Palais Farnèse), Sainte-Hélène (domaine de Longwood), Tétouan (consulat), Tokyo (ambassade), Washington (ambassade).

³ Les dossiers du personnel du ministère des Affaires étrangères sont conservés à la direction des Archives, Département des archives historiques, à Paris, à l'exception de cette série relative aux agents consulaires. Cette série renferme également une collection de correspondance avec les particuliers (classement par ordre alphabétique de correspondants, ou par ordre chronologique) et les rapports annuels d'activité des postes (1820-1920).

⁴ Cette série contient la correspondance échangée avec les ministères de l'Agriculture et du Commerce, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de l'Instruction publique, de la Justice, de la Marine marchande, des Postes et Télégraphes, des Travaux publics, mais aussi avec les préfetures, les sénateurs, les députés, les sociétés, syndicats, associations, académies...

⁵ On trouve également des articles traitant des règlements des dommages de guerre, indemnités internationales, etc., dans d'autres fonds, en particulier dans les fonds diplomatiques. Voir notamment les fonds Berne, Beyrouth, Damas, Tunis, Tunisie-protectorat, Turin et Gênes.

⁶ Les dossiers nominatifs sont toujours conservés par le BIFE.

⁷ Une partie des dossiers nominatifs (« A.1944 Salaires ») est encore conservée au BIFE. Figurent au CADN les sous-séries « A.1944 Marks », « A.1944 Mandats » et « A.1944 Créances ».

⁸ Les séries concernant le Maroc sont incomplètes ; une partie des documents est encore conservée au B.I.F.E.

⁹ Les cartons n° 1558 à 1698 contiennent des catalogues d'expositions (classement par pays) ; les cartons n° 1699 à 1727 contiennent des photographies inventoriées très sommairement.

¹⁰ Le Bureau du contentieux a été créé en 1835. Il était rattaché à l'origine à la direction commerciale.

¹¹ Durant la Première Guerre mondiale, trois services du MAE ont traité les questions d'internement. Ce sont la sous-direction des Unions internationales et la sous-direction des Chancelleries et du Contentieux, au sein de la direction des Affaires administratives et techniques, qui étaient chargées respectivement des internés civils et suspects austro-allemands pour la première, et des internés français pour la seconde. Quant au troisième service – le Service des prisonniers de guerre au sein de la direction des Affaires politiques –, il était chargé des internés civils en Turquie, des prisonniers de guerre et des Français emmenés comme otages.

La présente série, héritée de ces trois services, a sans doute été rassemblée après-guerre par la sous-direction des Unions internationales et versée sous le nom d'« Internés civils ».

¹² Tirages de microfilms réalisés par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale à partir des archives diplomatiques.

¹³ Volumes n° 1 à 63 microfilmés.

¹⁴ Cet album a également été microfilmé (2 mi 1771). Microfilm trop contrasté.